

<http://www.snetap-fsu.fr/Instruction-sur-la-composition-des-bureaux-de-vote-et-affichage.html>



Instruction sur la composition des bureaux de vote et affichage.

- Le SNETAP - Les élections générales et professionnelles - Les élections professionnelles 6 décembre 2018 -



Date de mise en ligne : lundi 19 novembre 2018

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Date de l'instruction : 16 novembre 2018.

Composition des bureaux de vote et affichage des candidatures.

Cette instruction a pour objectif de préciser :

- Les modalités d'échanges et de retour des informations relatives à la composition des bureaux de vote pour les scrutins du 6 décembre 2018 ;
- Les modalités d'affichage des candidatures pour les scrutins du 6 décembre 2018.

[Consulter la note d'instruction.](#)